



Assemblée Générale AMF42 - 12 juin 2024

L'Assemblée Générale des Maires et des Présidents d'intercommunalité de la Loire (AMF42) s'est tenue ce mercredi 12 juin 2024 au Château de Montrouge, à Savigneux. Devant plus de 200 maires et adjoints réunis, Yves Nicolin, Président de l'AMF42, a ouvert l'assemblée générale, rappelant que l'actualité récente justifiait également l'absence du Préfet, naturellement excusé pour respecter la période de réserve.

Après la présentation du rapport d'activité et l'arrêt des comptes, moment statutaire obligatoire, le Président est revenu sur les défis posés par le contexte national, notamment les inquiétudes soulevées par la dissolution de l'Assemblée Nationale et les conséquences pour les communes qui devront organiser les scrutins des 30 juin et 7 juillet prochains.

Le Président a également abordé plusieurs sujets d'actualité qui préoccupent les élus :

- le rapport Woert qui préconise une nouvelle répartition du pouvoir réglementaire au profit des collectivités territoriales ;
- le futur Service public de la petite enfance, qui soulève des questions importantes concernant les modalités de financement et la pénurie de professionnels qualifiés pour sa mise en œuvre ;
- la loi du 21 mars 2024, renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus locaux, qui garantit désormais automatiquement la protection fonctionnelle des élus et de leur famille face à des violences, menaces et outrages.
- Un focus particulier a été fait sur les "Zones de Revitalisation Rurale" (ZRR). Après une mobilisation réussie pour le prolongement de ces zones essentielles pour le développement des territoires ruraux, l'Association des Maires de France (AMF) a obtenu que les 2200 communes, initialement prévues pour sortir du dispositif, continuent d'en bénéficier. Cela concerne 115 communes dans la Loire, représentant 35% du département.

Enfin, le Président a rappelé que l'AMF42 et l'AMF Paris sont là pour défendre au quotidien les communes en faisant abstraction des orientations politiques et promouvoir le service public de proximité.

Il a rappelé en conclusion que l'exercice des différents mandats communaux et intercommunaux, met plus que jamais les élus locaux au centre de la cohésion, de notre société et de notre unité nationale.

La soirée a été clôturée par une table ronde intitulée 'Les élus face à la catastrophe : pour une Loire plus résiliente', facilitant des échanges sur les enjeux et les solutions liés à la nouvelle réglementation en matière de sécurité civile et de solidarité communautaire.

Contacts Presse : Hélène DAHAN direction@amf42.fr